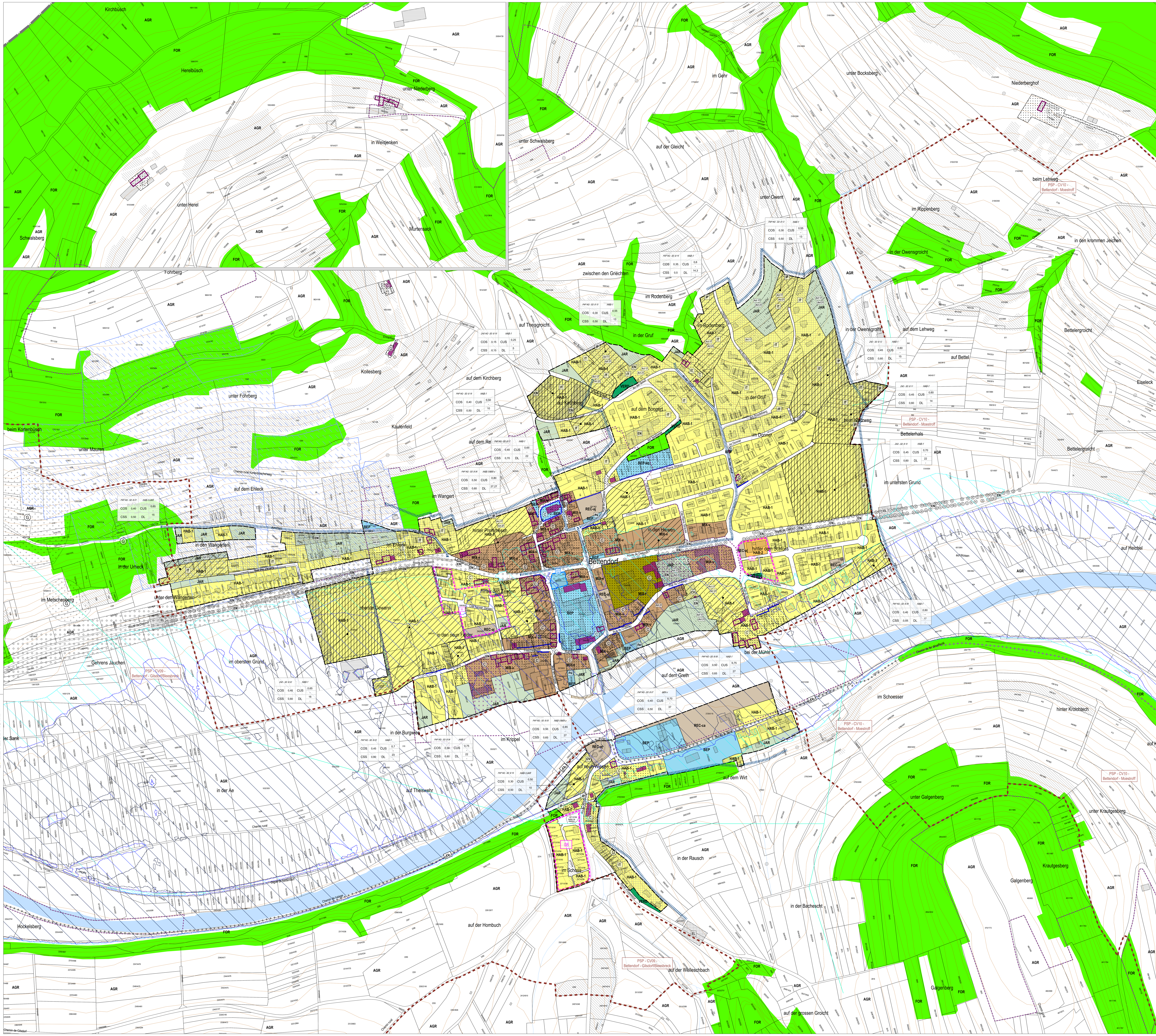

Légende: PAG

Parcelle cadastrale / immeuble (1)

Parcelle / immeuble en réalisation (2)

Délimitation du degré d'utilisation du sol

Délimitation de la zone verte

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

HAB-1	Zone d'habitation 1
HAB-2	Zone d'habitation 2
MIX-v	Zone mixte villageoise
MIX-r	Zone mixte rurale
BEP	Zone de bâtiments et d'équipements publics
BEP-éq	Zone de bâtiments et d'équipements publics - équipements
ECO-c1	Zone d'activités économiques communale type 1
REC	Zone de sport et de loisir
REC-aj	Zone de sport et de loisir - aire de jeux
REC-ca	Zone de sport et de loisir - camping
SPEC-db	Zone spéciale - dépôt de bois
SPEC-st	Zone spéciale - station service
JAR	Zone de jardins familiaux

PAP NQ / ZAD - Réference du Schéma directeur

PAP NQ/ZAD - Réf. SD		Dénomination de la ou des zones	
COS	max.	CUS	max. / min.
CSS	max.	DL	max. / min.

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zone verte

AGR	Zone agricole
FOR	Zone forestière (3)
VERD	Zone de verdure

Zones superposées

PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur, à titre indicatif

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zone d'aménagement différé

Zone de servitude "urbanisation"

IP	Servitude "urbanisation - intégration paysagère"
IP-j	Servitude "urbanisation - intégration paysagère jardin"
IP-db	Servitude "urbanisation - intégration paysagère - spéc-dépôt de bois"
P	Servitude "urbanisation - paysagère"
C	Servitude "urbanisation - mesures compensatoires"
CV	Servitude "urbanisation - coulée verte"
CE	Servitude "urbanisation - cours d'eau"
EN	Servitude "urbanisation - éléments naturels / arbre"
Pé	Servitude "urbanisation - stationnement écologique à ciel ouvert"
EL	Servitude "urbanisation - entrée de localité"
IT	Servitude "urbanisation - intégration topographique"

Secteur protégé de type "environnement construit" - C

- Construction à conserver (4)
- Gabarit d'une construction existante à préserver (4)
- Alignement d'une construction existante à préserver (4)
- Mur à conserver (4)
- Petit patrimoine à conserver (4)

Zone de risques de glissement de terrain (14)

Zone de bruit (5)

Couloir pour projets de mobilité douce

Couloir pour projets d'écoulement des eaux pluviales

Couloir pour projets de canalisation pour eaux usées

Zone d'extraction (15)

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:

à l'aménagement du territoire

Plans directeurs sectoriels - PDS (17)

PDS Paysages (PSP):
- Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)
- Coupure verte (CV)

à la protection de la nature et des ressources naturelles

- Zone protégée d'intérêt national - réglementée (6)
- Zone protégée d'intérêt national - non réglementée (7)

à la protection des sites et monuments nationaux

- Immeubles et objets classés monuments nationaux (8)
- Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire (8)

à la gestion de l'eau

- Zone inondable - HQ10 (9)
- Zone inondable - HQ100 (9)
- Zone inondable - HQ extrême (9)
- Zones de protection d'eau potable (12)

Indications complémentaires (à titre indicatif)

Biotopes protégés (relevé non exhaustif) (10)

Habitats d'espèces protégées Art 17 + Art 21 (relevé non exhaustif) (11)

Terrains avec des vestiges archéologiques majeurs connus méritant une protection et une conservation durable (13)

Terrains avec des vestiges archéologiques connus ou indices, à étudier avant altération ou destruction (13)

Passage (16)

Circulation et stationnement

Cimetière

Piste cyclable nationale (3)

Cours d'eau / Eaux stagnantes (3)

Courbes de niveau, équidistance 5 m (3)

Conduites électriques aériennes (3)

Limite de la commune (3)

(1) *Administration du Cadastre et de la Topographie, Plan cadastral numérisé (PCN) - Exercice 2016*
(2) *Mise à jour, AC Bettendorf et Z+B*
(3) *Base de Données Topo-Cartographique (BD-L-TC) - ACT, Luxbg. 2015*
(4) *Service des sites et monuments nationaux, AC Bettendorf et Z+B*
(5) *MDDI - Environnement, Cartographie du Bruit, 2016 / Route principale et Rail (LDEN) ≥ 60dBA*
(6) *Zones protégées d'intérêt national (réserves naturelles et réserves forestières intégrales) conformément à la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles*
(7) *MDDI - Environnement, Administration des Eaux et Forêts, Service de la conservation de la Nature ZPIN à déclarer "Zones proposées par le 2ième Plan national pour la Protection de la nature (PNPN2) de 2017"*
(8) *Service des sites et monuments nationaux (Mémorial B - no 35 du 19 mai 2009, update 15.04.2019)*
(9) *Mémorial A N° 189 du 21 avril 2022 Règlement grand-ducal du 30 mars 2022 déclarant obligatoires les cartes des zones inondables et les cartes des risques d'inondation pour les cours d'eau de la Sûre inférieure, de l'Ernz blanche et de l'Ernz noire*
(10) *Cadastre des biotopes protégés, MDDI-Environnement, 2008 Innenkartierung der geschützten Biotope im Innen- und Ortsrandbereich der Gemeinde Bettendorf, Zeyen+Baumann, 2009 et 2010 sur la base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles*
(11) *Structures et surfaces soumises aux dispositions de l'article 17 et /ou de l'article 21 et de l'article 27 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles*
(12) *Règlement grand-ducal du 2 octobre 2018 portant création de zones de protection autour des captages d'eau souterraine à Bettendorf et Gilsdorf situées sur le territoire de la commune de Bettendorf*
(13) *Centre National de Recherche de l'Archéologie CNRA, octobre 2016*
(14) *MDDI - Administration des Ponts et Chaussées, Service géologique*
(15) *MDDI - Environnement, Zone d'Extraction - N/Réf.: 56096-M CD/mow, 30 juillet 2018*
(16) *Convention Carrières Feidt S.A. et commune de Bettendorf*
(17) *Règlement grand-ducal du 10 février 2021 rendant obligatoire le plan directeur sectoriel « paysages »*

Commune de Bettendorf
1, Rue Neuve
L-9353 Bettendorf

Plan d'aménagement général (PAG)

→ Bettenduerf

N°	Modifications ponctuelles	Approbations définitives du Ministre des Affaires intérieures	Références	Approbations définitives du Ministre de l'Environnement	Références
02	Plusieurs sites	26.06.2026	72C/015/2025	-	-
01	Kréiwenkel, Site du Lycée Technique Agricole à Gilsdorf	26.06.2026	72C/016/2025	18.03.2026	D3-25-0111-NS/App

N°	Arrêts rendu par la Cour administrative	Approbations définitives du Ministre des Affaires intérieures	Références	Approbations définitives du Ministre de l'Environnement	Références
I	Parcelles 949/2156 et 949/2157 au lieu-dit "Kapendahl" à Moestroff (n°48266C du rôle - 12.12.2022)	17.07.2023	72C/014/2019	-	-

- Vote du conseil communal e 23 et 30 mars 2022
- Approbation définitive de la Ministre de l'Intérieur en date du 21 décembre 2022, réf.: 72C/014/2019
- Arrêté de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable en date du 09 septembre 2022, réf. : 86789/CS-mb

Plan coordonné
[Dossier 01+02]

Échelle 1:2.500
Juin 2026

N

ZEYEN BAUMANN

Zeyen+Baumann sàrl
36, rue des Prés
L-2349 Luxembourg

T +352 33 02 04
secretariat@zeyenbaumann.lu
www.zeyenbaumann.lu